



Titres RBC liés à une stratégie de placement prudente axée sur les dividendes avec remboursement de capital

SOLUTIONS DE PLACEMENT GLOBALES

INFORMATION À L'INTENTION DES INVESTISSEURS QUI ACHÈTENT DES TITRES RBC LIÉS À UNE STRATÉGIE DE PLACEMENT PRUDENTE AXÉE SUR LES DIVIDENDES AVEC REMBOURSEMENT DE CAPITAL EN CIRCULATION UNIQUEMENT

Objectif de placement :

Les Titres d'emprunt sont conçus pour les investisseurs qui recherchent un rendement fondé sur la performance pondérée d'un portefeuille théorique d'actions de 20 sociétés canadiennes à grande capitalisation qui font partie de l'indice S&P/TSX 60.

Imposition différée :

- > Remboursements de capital trimestriels correspondant aux dividendes versés sur les actions du portefeuille.
- > Modifications et rééquilibrages du portefeuille libres d'impôt.

Indice de référence : Indice S&P/TSX 60

Portefeuille : Actions de 20 sociétés canadiennes à grande capitalisation

Catégorie d'actifs : Actions canadiennes

Somme relative au programme de billets annuelle : En contrepartie de la gestion continue des Titres d'emprunt, la Banque a le droit de recevoir une somme annuelle permanente correspondant à un pourcentage déterminé de la valeur du portefeuille à l'égard des Titres d'emprunt, calculée quotidiennement et payée trimestriellement à terme échu, comme l'indique le supplément de fixation du prix applicable.

Achat minimal : 5 000 \$

Admissibles aux REER et aux CELI

La présente fiche de renseignements est présentée intégralement sous réserve d'un supplément de fixation du prix (le « supplément de fixation du prix »), du prospectus préalable de base daté du 25 mars 2022, 27 février 2020, du 30 janvier 2018, du 21 janvier 2016 ou du 20 décembre 2013, du supplément de prospectus relatif au programme daté du 28 mars 2022, du 27 février 2020, du 30 janvier 2018, du 22 janvier 2016, dans sa version complétée le 31 août 2017, ou daté du 23 décembre 2013, dans sa version modifiée et mise à jour le 2 novembre 2015, et du supplément de prospectus relatif au produit daté du 28 mars 2022, du 27 février 2020, du 30 janvier 2018, du 22 janvier 2016, dans sa version complétée le 31 août 2017, ou daté du 23 décembre 2013 relatif aux titres liés à des titres de participation, à des parts et à des titres d'emprunt.

Un prospectus préalable de base définitif contenant de l'information importante au sujet des titres décrits dans le présent document a été déposé auprès de l'autorité en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada.

Le présent document ne révèle pas de façon complète tous les faits importants relatifs aux titres offerts. Il est recommandé aux investisseurs de lire le prospectus préalable de base définitif, toutes ses modifications et tout supplément de prospectus préalable applicable pour obtenir l'information relative à ces faits, particulièrement les facteurs de risque liés aux titres offerts, avant de prendre une décision d'investissement.

FAITS SAILLANTS DE LA STRATÉGIE DE PLACEMENT :

La stratégie de placement est axée sur le segment des sociétés à grande capitalisation du marché canadien. Par suite de l'application de la stratégie de placement, les actions se font attribuer une pondération en fonction de leur rendement en dividendes, ce qui maximise les distributions aux porteurs.

Stratégie de placement : Au début de chaque trimestre civil, les actions des 20 sociétés qui versent les dividendes les plus élevés, qui font partie de l'indice S&P/TSX 60 et qui ont un ratio de distribution inférieur ou égal à 90 % deviennent les actions du portefeuille théorique. Les pondérations attribuées aux composantes du portefeuille sont établies en fonction des rendements en dividendes annuels indiqués.

- > Les quatre sociétés dont les actions affichent les rendements en dividendes les plus élevés le dernier jour du trimestre se voient attribuer une pondération de 9 % chacune.
- > Les quatre sociétés dont les actions affichent les cinquième, sixième, septième et huitième meilleurs rendements en dividendes se voient attribuer une pondération de 7 % chacune.
- > Les quatre sociétés dont les actions affichent les neuvième, dixième, onzième et douzième meilleurs rendements en dividendes se voient attribuer une pondération de 5 % chacune.
- > Les quatre sociétés dont les actions affichent les treizième, quatorzième, quinzième et seizième meilleurs rendements en dividendes se voient attribuer une pondération de 3 % chacune.
- > Les quatre sociétés dont les actions affichent les rendements en dividendes les plus faibles se voient attribuer une pondération de 1 % chacune.

On peut obtenir des renseignements sur les remboursements de capital historiques au www.rbcnotes.com.

PORTEFEUILLE

Société	Symbole boursier	Pondération dans le portefeuille	Rendement en dividendes annuel indiqué	Apport au rendement
Power Corporation du Canada	POW	9,00 %	5,98 %	0,54 %
Société Financière Manuvie	MFC	9,00 %	5,91 %	0,53 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	BNS	9,00 %	5,41 %	0,49 %
Corporation TC Énergie	TRP	9,00 %	5,40 %	0,49 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	CM	7,00 %	5,31 %	0,37 %
Financière Sun Life Inc.	SLF	7,00 %	4,68 %	0,33 %
Banque de Montréal	BMO	7,00 %	4,49 %	0,31 %
Banque Nationale du Canada	NA	7,00 %	4,36 %	0,31 %
Canadian Natural Resources	CNQ	5,00 %	4,34 %	0,22 %
Restaurant Brands International	QSR	5,00 %	4,29 %	0,21 %
La Banque Toronto-Dominion	TD	5,00 %	4,22 %	0,21 %
Suncor Énergie Inc.	SU	5,00 %	4,16 %	0,21 %
Banque Royale du Canada	RY	3,00 %	4,11 %	0,12 %
La Société Canadian Tire Limitée	CTC.A	3,00 %	4,00 %	0,12 %
Fortis Inc.	FTS	3,00 %	3,52 %	0,11 %
Mines Agnico Eagle Ltée	AEM	3,00 %	3,48 %	0,10 %
Kinross Gold Corp.	K	1,00 %	3,36 %	0,03 %
Magna International Inc.	MG	1,00 %	3,26 %	0,03 %
Canadian Apartment Properties REIT	CAR.UN	1,00 %	3,24 %	0,03 %
Rogers Communications, B	RCI.B	1,00 %	3,24 %	0,03 %
Rendement en dividendes annuel indiqué du portefeuille				4,79 %

En date du 30 juin 2022, le rendement en dividendes annuel indiqué du portefeuille était de 4,79 %. Statistiques au 30 juin 2022.



Ajouts au portefeuille		Prix
K	Kinross Gold Corp.	4,47 \$
AEM	Mines Agnico Eagle Ltée	60,00 \$

Retraits du portefeuille		Prix
SJR.B	Shaw Communications Inc.	37,72 \$
H	Hydro One Ltd.	34,47 \$



- Énergie 19,00 %
- Matières premières 4,00 %
- Biens de consommation non essentiels 9,00 %
- Services financiers 63,00 %
- Services de communication 1,00 %
- Services publics 3,00 %
- Immobilier 1,00 %

L'indice S&P/TSX 60 est un produit de S&P Dow Jones Indices LLC ou des membres de son groupe (« SPDJI ») et de TSX Inc., et il est utilisé par la Banque aux termes de licences. « Standard & Poor's^{MD} » et « S&P^{MD} » sont des marques de commerce déposées de Standard & Poor's Financial Services LLC (« S&P »), et « Dow Jones^{MD} » est une marque de commerce déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« Dow Jones »). « TSX » est une marque de commerce déposée de TSX Inc. Les marques de commerce sont utilisées par SPDJI aux termes de licences et sont utilisées aux termes de sous-licences à certaines fins par la Banque. Les Titres d'emprunt ne sont pas parrainés, approuvés ou vendus par SPDJI, par Dow Jones, par S&P, par les membres du même groupe que celles-ci ou par TSX Inc., qui n'en font pas la promotion, et aucune de ces parties ne fait de déclaration quant à l'opportunité d'investir dans ce(s) produit(s) ni n'engage sa responsabilité à l'égard des erreurs, des omissions ou des interruptions de l'indice S&P/TSX 60.

Les termes clés utilisés dans les présentes sans y être définis ont le sens qui leur est attribué dans le supplément de fixation du prix applicable.

Avant de conclure une opération ou d'acheter un instrument, les clients devraient évaluer les risques et les incidences de la proposition, aussi bien ceux d'ordre financier, juridique, réglementaire, fiscal ou comptable que ceux liés au marché ou au crédit. Les clients devraient évaluer ces risques et ces incidences indépendamment de la Banque Royale du Canada et des courtiers, soit RBC Dominion valeurs mobilières Inc. et Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc., respectivement.

Les Titres d'emprunt ne seront pas des dépôts assurés aux termes de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada*.

Un placement dans les Titres d'emprunt comporte des risques. Il n'est pas comme un placement direct dans les titres qui composent le portefeuille, et les investisseurs n'ont pas de droits à l'égard des titres faisant partie du portefeuille. Les Titres d'emprunt sont considérés comme des « dérivés visés » aux termes de la législation canadienne en valeurs mobilières applicable. Si vous achetez des Titres d'emprunt, vous serez notamment exposé aux variations de la valeur du portefeuille. Les cours peuvent être volatils, et un placement dans les Titres d'emprunt peut être considéré comme spéculatif. Puisque le capital des Titres d'emprunt n'est pas protégé et que le capital sera à risque, vous pourriez perdre la quasi-totalité de votre placement.

Les Titres d'emprunt ne sont pas des titres à revenu fixe et ne sont pas conçus pour être des solutions de rechange aux placements à revenu fixe ou aux instruments du marché monétaire. Les Titres d'emprunt sont des produits structurés qui comportent un risque de perte.

La valeur estimative initiale des Titres d'emprunt indiquée sur la page couverture du supplément de fixation du prix applicable ne tient pas compte de la tranche annuelle permanente de la somme relative au programme de billets.

*Marque déposée de la Banque Royale du Canada